

LE DEFI POLITIQUE DE L'ANTI RACISME

38^{ème} congrès du PCF – Commission Lutte contre le racisme et pour l'égalité du PCF

« *Une adresse à construire du commun : l'antiracisme, notre combat* » : Pierre Laurent secrétaire national du PCF nous invite, dans une tribune du 21 mars 2018, à remettre au premier plan de nos combats, l'antiracisme en renouvelant l'analyse de ce que nous avons à combattre.

C'est le sens de cette contribution qui est le produit d'un travail collectif de la commission contre le racisme et pour l'égalité et qui vient prolonger la réflexion engagée lors du 37^{ème} congrès du PCF.

Après avoir organisé des ateliers aux universités d'été du PCF et une journée d'étude interne nous avons auditionné des intellectuels, des universitaires, des associations, des collectifs, des militants antiracistes, des syndicalistes pour mieux appréhender les mutations du racisme, la nature des débats et des divisions du mouvement antiraciste.

Ce texte est une contribution à la définition du communisme du 21^{ème} siècle qui dans un même mouvement devrait porter le dépassement du capitalisme dans sa dimension sociale et écologique et la lutte contre toutes les dominations qu'elles soient racistes ou patriarcales.

Cette réflexion n'aborde pas directement la question du tri « raciste » des migrants et réfugiés, la question migratoire est traitée dans la brochure « Pour une France hospitalière et fraternelle, Une Europe solidaire ».

1/ LE RACISME, UNE APPROCHE RENOUVELEE

- A) Le racisme un rapport social de domination
- B) Expression du racisme et ses conséquences
- C) Les différentes formes de racisme

2/ DEPASSER LES CLIVAGES DU MOUVEMENT ANTI RACISTE, EST-CE POSSIBLE ?

- A) L'antiracisme, un mouvement pluriel
- B) La nature des divisions du mouvement antiraciste
- C) L'antiracisme associatif et ses rapports au PCF

3/LE DEFI COMMUNISTE DE L'ANTIRACISME

- A) L'antiracisme et la pensée dominante
- B) L'antiracisme au cœur du projet communiste
- C) La posture antiraciste du PCF: notre combat pour l'égalité et l'émancipation

1/ LE RACISME, UNE APPROCHE RENOUVELEE

A/ Le racisme, un rapport social de domination

Depuis plusieurs congrès, nous nous sommes fixés l'ambition d'articuler à la lutte contre l'exploitation capitaliste la lutte contre toutes les dominations qu'elles soient liées à une prétendue « race », au genre ou à l'orientation sexuelle, en travaillant à l'unité des dominés et des exploités.

Le racisme est bien un rapport social de domination structurant comme le sexisme ou le patriarcat. Le racisme est un phénomène ancien **mais la théorisation de la « race » est datée, c'est celle du développement de l'impérialisme et des États Nations.**

C'est donc un combat qui nécessite, à la fois, une analyse, des formes et des moyens spécifiques pour changer les mentalités et les représentations.

« Le racisme est un rapport social et non un simple délire des sujets racistes, c'est un rapport social de domination d'exploitation et d'oppression, ce n'est pas une simple relation d'hostilité réciproque qu'on appelle la xénophobie ». Etienne Balibar « Nation Race Classe »

La catégorisation raciale s'appuie sur trois dimensions : (Colette Guillaumin, L'idéologie raciste)

L'essentialisation, La généralisation

L'individu « racisé » n'est pas autonome, pas libre, il n'est qu'un échantillon de son groupe, il ne peut pas en sortir. Il est renvoyé immédiatement à sa race et le plus souvent inconsciemment.

La naturalisation

Les traits supposés de ce groupe sont **naturels** et non construits dans l'Histoire, ainsi si les juifs sont commerçants c'est par nature et non par l'effet des discriminations qui leur interdisaient l'accès à la terre. Les stéréotypes deviennent intemporels : le rom est sale et voleur, le juif aime l'argent, l'arabe est dangereux, le noir naïf, le jaune sournois... Colette Guillaumin a aussi collectionné les stéréotypes racistes, supposés positifs : les noirs dansent bien ou la collection d'images animalières sympathiques dans le sport, gazelles, lions.

La transmission « génétique »

Même quand on refuse l'idée de race biologique, on la retrouve, à travers l'idée de nature. C'est une pensée génétique, les caractéristiques de la race se transmettent...

La domination raciste s'exerce par la discrimination, la ségrégation, la ghettoïsation et la violence raciale.

Frantz Fanon ou Aimé Césaire disaient qu'il n'existe pas de peuple naturellement colonisé, c'est le colonialisme qui fait le colon et le colonisé, c'est le racisme qui crée le raciste et le racisé et non l'existence de supposées races biologiques. **La race est, donc, bien une construction sociale et non une réalité biologique !**

***Les races n'existent pas mais le racisme produit des races « fictives » en reproduisant sans cesse la même matrice.** Les Français pensent, vivent, agissent, comme s'il existait des races différentes : un prénom, une couleur de peau, une origine vraie ou supposée, une religion différente fonctionnent comme des marqueurs raciaux potentiellement discriminants.* (Magali Bessone)

Aujourd'hui, on fait jouer à la culture le rôle d'une 2^{ème} nature aussi figée que la race : **ce néo-racisme a été théorisé par la Nouvelle droite, le Club de l'horloge, dans les années 1970** : défendre l'identité nationale et la civilisation européenne en reformulant les représentations trop marquées du vieux racisme par l'ethnie, la culture....

D'ailleurs la dédramatisation du FN a consisté à dire qu'il n'était ni raciste, ni xénophobe, ni surtout antisémite. En même temps son ADN est resté la hiérarchisation des religions, des cultures, des nationaux et des étrangers, des européens et des non européens. **Aujourd'hui, il leur suffit d'enfiler la panoplie républicaine pour défendre l'identité nationale.**

Cette offensive a progressivement gangréné le discours politique et médiatique !

C'est ainsi que le racisme est redevenu à grande échelle, dans toute l'Europe, un des instruments de la domination de classe (Pierre Laurent) : il exacerbe la concurrence de tous les exploités de tous les dominés, en criminalisant les sans-papiers, les réfugiés, en marginalisant les roms et **en plaçant l'islamophobie au cœur du dispositif idéologique car elle procède de tous les amalgames et place le débat sur le choc des civilisations, l'affrontement identitaire.** (Pierre Laurent).

La classe dominante se présente comme porteuse de la volonté populaire d'en bas alors que c'est la parole du haut qui, en décomplexant des réflexes ethnocentriques et identitaires, légitime le racisme, en bas !

Ces discours produisent des réalités, relevant de la catégorisation raciste, dans les institutions publiques ou privées, **c'est ce qu'on appelle racisme institutionnel : sa reconnaissance met plus l'accent sur les processus qui reproduisent les rapports sociaux de domination, leur dimension structurelle et donc sur les responsabilités politiques dans le développement du racisme.**

Ce n'est pas pour rien que la pensée dominante conteste aussi bien le concept de racisme institutionnel que celui de racisme d'État. Ce dernier terme fait souvent débat.

Encore débattu dans le champ de la sociologie, le racisme d'État avait été repris, sous les années Sarkozy, avec le concept de « xénophobie d'État » par des associations qui agissent pour les droits des migrants et contre le racisme.

La commission Lutte contre le Racisme et pour l'égalité du PCF préfère ne pas l'utiliser, même si des militants communistes l'utilisent.

L'État a été condamné par la justice à propos des contrôles au faciès, une telle condamnation aurait été inconcevable s'il y avait un racisme d'État. Ce concept renvoie à l'existence d'un corpus de lois intentionnellement racistes, à l'existence d'un état ségrégationniste, affichant une idéologie raciste. Ce n'est pas le cas en France. En revanche, il existe bien un racisme structurel en France, par lequel des institutions comme la police peuvent avoir des pratiques racistes. Il y a du racisme dans l'État mais il n'y a pas de racisme d'État. (Pap Ndiaye Le Monde du 18 décembre 2017)

Le racisme institutionnel existe, de fait, en dépit du cadre légal. C'est la persistance d'un racisme structurel qui en est la cause ! Il est à souligner, qu'en Angleterre, le racisme institutionnel est reconnu par les pouvoirs publics.

"Il y a des logiques systémiques, structurelles, qui dépassent les intentions et les idéologies, assure à ce sujet le sociologue Éric Fassin. Autrement dit, il n'y a pas besoin que les individus soient racistes pour qu'on obtienne des résultats de discrimination raciale. Dire que les institutions sont prises dans ces logiques me paraît incontestable. (France Culture 24 novembre 2017)

B/ Expression du racisme et ses conséquences

Malgré un niveau de tolérance élevé et stable, **le niveau du racisme en France reste inquiétant avec notamment une certaine progression d'actes violents qui requiert une extrême vigilance, tout comme les manifestations du racisme ordinaire qui constituent le quotidien d'un trop grand nombre de personnes et alors que les réseaux sociaux sont devenus le réceptacle d'un déferlement de discours de haine.**

Sur la période 2012-2016, en France métropolitaine, chaque année, environ 690 000 personnes âgées de 14 ans ou plus ont déclaré avoir subi des injures à caractère raciste (1 personne sur 75), 126 000 des menaces à caractère raciste (1 personne sur 400) et, enfin, 71 000 des violences à caractère raciste (1 personne sur 700). Les personnes issues de l'immigration sont surreprésentées (Les Essentiels CNCDH 2017)

Ces chiffres ne traduisent qu'une partie de la réalité parce que le phénomène de sous déclaration est massif **et parce que les conséquences dramatiques de l'exclusion de roms, de la criminalisation des migrants et de leur tri raciste ne sont recensées nulle part (expulsions, morts, suicides, traumatismes profonds).**

De plus, le racisme jusqu'à présent est étudié seulement à travers l'état des opinions racistes, il n'existe pas d'étude sur le ressenti des victimes comme il peut exister des enquêtes de victimisation pour les violences sexistes.

1) Le racisme ordinaire subi au quotidien

La législation punit les injures racistes et les actes discriminatoires mais elle ne peut rien contre la forme la plus répandue du racisme, celle qui affecte le quotidien des racisés, le racisme ordinaire.

Il se manifeste par de petites phrases alimentées par les préjugés, parfois de blagues, **sous des formes subtiles** mais aussi par des regards hostiles dans la rue et des stratégies d'évitements. **De manière moins subtile**, il se manifeste par des contrôles de police réguliers, des refus d'accès à une discothèque, des propos injurieux et mots déplacés, des difficultés à trouver un logement, un emploi, un stage ou à obtenir un crédit.

Ce qui est plus difficilement admis, c'est que le racisme ne se traduit pas forcément par de l'hostilité ou un acte intentionnel mais par une succession de gestes, de paroles qui au final signifient « vous n'êtes pas comme nous » !

Les associations font état d'une forme de banalisation, de résignation et d'accoutumance des victimes à ces expressions du racisme ordinaire. Ces incidents, qui ont un impact réel sur la vie des gens, ne sont ainsi que très peu signalés et tendent à être éclipsés par quelques actes très violents et médiatisés. CNCDH (Les Essentiels du Rapport sur la lutte contre le racisme 2017).

Ce racisme quotidien est le plus violent, le plus opérant. C'est la répétition, tous les jours, dans toutes les différentes sphères de la vie sociale, de micro-expériences du racisme, qui a un effet d'usure sur les personnes. (Fabrice Dhume sociologue).

Ce racisme est le plus souvent invisible pour le groupe majoritaire, celui qui ne subit pas le racisme mais qui prétend en imposer la définition légitime : c'est ce qui conduit à ce que la parole des « racisés » soit souvent discréditée (ils exagèrent, ils se la jouent parano, ils se victimisent). Or, rien ne prouve que les Noirs ou les Maghrébins soient particulièrement paranoïaques. L'accusation de « paranoïa » est en fait une reconnaissance paradoxale du racisme. » Véronique De Ruder interview l'Humanité 26 novembre 2005

C'est la construction de l'éternel immigré, si tu es « issu.e de », d'autres sont de « souche », ta couleur de peau, ton patronyme, ton origine vraie ou supposée, ta religion ne font pas de toi un Français : **c'est le déni de francité puisqu'être français c'est forcément être de type occidental.**

Ainsi le racisme ordinaire et les discriminations font exister les « races » au quotidien en érigeant une barrière entre un « nous » et un « eux », et en rappelant constamment aux racisés quelle est leur place dans la hiérarchie sociale.

2) Des discriminations systémiques

Ce racisme en actes est très peu mesuré. Pourtant, toutes les études démontrent que les personnes originaires des DOM, les descendants d'immigrés du Maghreb ou d'Afrique, à situation sociale égale, sont plus discriminés dans l'accès à l'emploi, au logement, à la santé... A niveau de compétences et de diplômes égaux, la discrimination se poursuit (salaires, promotions, postes occupés, accès à la formation).

L'absence de politiques contre les discriminations subies par les minorités visibles et la pratique du profilage ethnique dans la conduite des contrôles d'identité sont pointées par les instances européennes.

La France a longtemps été dans le déni, ce sont les seules discriminations qui ne reculent pas. Il existe pourtant des moyens statistiques légaux pour promouvoir des statistiques permettant de mesurer ces discriminations, ainsi que d'autres méthodes, comme le testing.

Or qui dit discrimination, dit inégalité de traitement ou traitement négatif en fonction de ses origines réelles ou supposées, sa couleur de peau, son patronyme, sa religion réelle ou supposée, son sexe, son handicap, son orientation sexuelle... Ces discriminations peuvent être intentionnelles mais elles sont le plus souvent non intentionnelles, ce qui signifie que des mécanismes reproduisent inconsciemment des inégalités racistes sans intention raciste.

Le caractère non intentionnel de ce racisme en actes le rend plus difficile à combattre car il nie les réalités en raison de sa nature systémique.

Lilian Thuram : « *On ne dit pas assez que lorsque les femmes sont discriminées, les hommes en profitent, que lorsque les non Blancs sont discriminés, les Blancs en profitent ; ceux qui ne sont pas discriminés, consciemment ou non, qu'ils le veuillent ou non, doivent reconnaître qu'ils bénéficient de la hiérarchie ainsi instituée. Toutes les personnes qui subissent le racisme ou les discriminations voient leur humanité mise en doute.* 15 février 2013 – Préface du livre « Comment parler du racisme aux enfants »

Le racisme est donc un système de privilèges ! Cependant, **la mise en concurrence** entre salariés, y compris entre racisés, **tire finalement tout le monde vers le bas** car il y aura toujours plus vulnérable.

C'est pourquoi il est important d'intégrer dans le combat anti raciste toute la partie inconsciente et non intentionnelle du racisme qui n'en a pas moins des conséquences réelles pour les racisés.

C/ Les différentes formes de racisme

Les différentes formes de racisme ont une matrice commune avec des spécificités qui leur sont propres et qu'il convient d'analyser (colonne de droite)

Le racisme anti roms

Les gens du voyage sont intégrés dans la définition des Roms du Conseil de l'Europe : leur nombre, en France, est établi à environ 400 000, soit 0,62 % de la population.

Issus de plusieurs groupes (Manouches, Gitans, Sintis, Tsiganes ou Roms), les gens du voyage possèdent très majoritairement la nationalité française. Les plus stigmatisés et discriminés sont ceux qui ont conservé un mode de vie nomade qui fait d'eux des étrangers irréductibles, des asociaux.

Ce n'est qu'en juin 2015 qu'une loi a supprimé le très discriminant livret de circulation que les gens du voyage devaient faire viser dans les gendarmeries et aussi renforcé les pouvoirs des préfets : malgré la Loi Besson qui prévoyait, en 2000, la construction de 41 500 d'aires d'accueil dans les communes des + de 5000 habitants, 61 % des maires refusent de les accueillir, **c'est là une marque du racisme institutionnel.**

Les Roms sont la minorité la plus rejetée et ce, dans tous les États membres de l'Union Européenne. Ils ne viennent pas tous de Roumanie. En France, c'est sur eux que se focalisent toutes les haines : ils sont évalués de 15 à 20 000, c'est-à-dire environ 0,025 % de la population française, on ne le dit pas assez !

On les traite de « sous-hommes », de déchets, de vermine sans que cela choque. Ils sont incapables de s'intégrer selon la formule de Manuel Valls. C'est la logique extrême du racisme, le déni de leur humanité. Les Roms sont victimes d'un « racisme biologisant » violent.

Les préjugés sur ces femmes et ces hommes discriminés, en situation de grande marginalisation sont multi séculaires (voleurs, mendiants, exploiters d'enfants, nomadisme inhérent à leur culture)

La criminalisation et la persécution des roms, en Europe, remontent à la moitié du 15^{ème} siècle, ils ont été victimes de mutilations, du travail forcé, de l'esclavage agricole, de la déportation dans les colonies.

Entre 1938 et 1945, plusieurs centaines de milliers de Roms ou Tsiganes ont été exterminés par les nazis. Ce génocide souvent oublié porte le nom de Samudaripen : « **Tuez-les tous** ».

Les campagnes anti roms n'ont jamais cessé mais elles ont redoublé d'intensité après l'effondrement des régimes du « socialisme réel » sous lesquels ces populations avaient été intégrées de force dans l'économie socialiste. Les roms ont été les premières victimes de la crise économique et renvoyés à la marginalisation et l'exclusion puis à l'émigration.

Pour nier l'existence de bidonvilles on parle de démantèlement de camps alors que les roms étaient sédentaires, notamment, en Roumanie : c'est moins honteux d'expulser des nomades que de détruire des bidonvilles surtout s'ils sont « sales » par nature puisque des communes refusent d'équiper ces camps en eau et en électricité, de collecter leurs ordures, de scolariser les enfants et de domicilier les familles dans les CCAS : **Éric Fassin appelle ces pratiques «la politique de la race » que d'autres nomment racisme d'État ou racisme institutionnel.**

Les enquêtes de la CNCDH montrent que l'intolérance à l'encontre de ces populations a baissé même si elle reste très forte. On peut l'imputer à la baisse de la stigmatisation médiatique et politique mais aussi au travail de terrain de militants associatifs, et à l'engagement de quelques maires qui font preuve de courage politique (le Maire d'Ivry est souvent cité en exemple).

La sinophobie ou le racisme anti asiatique

C'est un racisme passé sous silence mais qui est présent dans l'imaginaire collectif français.

La France est le pays d'Europe où réside la plus grande communauté d'origine asiatique (1 million). On parle souvent de sinophobie (l'amalgame avec les Chinois est constant) alors que tous les asiatiques ne sont pas des chinois, ils sont issus de plusieurs pays, arrivés à des périodes historiques et pour des raisons différentes. Ils sont assimilés au péril jaune (la peur de la domination jaune des années 1900).

Son phénomène dans l'hexagone est récent, il est exacerbé par le contexte des tensions concurrentielles économiques de la mondialisation et ira sans doute croissant comme le nombre de ressortissants asiatiques vivant en France et en Europe car c'est le continent qui est le plus concerné par l'augmentation des mouvements migratoires.

Le racisme subi par les asiatiques est peu reconnu. En France, rire des « jaunes » des « niakoué », faire des jeux de mots sur leur apparence ou brandir la « menace » chinoise ne soulève pas l'indignation.

Emmanuel Ma Mung, chercheur au laboratoire Migrinter de l'université de Poitiers considère que ce racisme augmente : « Si on compare au racisme anti-africain, anti-maghrébin ou à l'antisémitisme, jusqu'à une époque récente, le racisme anti-chinois était très faible. Il y a cependant un changement depuis quelques années. A l'intérieur de la communauté chinoise, on sent bien dans les conversations que les gens ressentent une hostilité plus forte ».

Le racisme anti noir ou l'afrophobie (négrophobie)

Entre 12 à 15 millions d'esclaves ont été déportés de l'Afrique vers les Amériques (le double si l'on compte ceux qui n'ont pas survécu à la déportation) mais aussi à La Réunion durant plus de 2 siècles. Cet asservissement hideux à des fins économiques, fut une des causes du sous-développement de l'Afrique.

A la différence des esclavages antiques ou orientaux, la traite coloniale fut massivement *racialisée*, seuls les noirs d'Afrique en furent victimes. **C'est la 1^{ère} fois qu'un tel commerce a été justifié par des théories philosophiques et religieuses reliant la condition de noir à celle d'esclave !**

Le racisme anti-noir rappelle que les rapports « racialisés » se confondent avec l'histoire du capitalisme en Europe : ce que Marx appelait *l'accumulation primitive du capital* c'était le travail gratuit des esclaves aux Caraïbes, en Guyane, à la Réunion et aux Etats-Unis ; les sociétés capitalistes se sont développées sur des rapports de domination qu'ont été l'esclavage, le colonialisme, l'impérialisme.

Nos rapports avec les ex colonisés de l'Empire français sont marqués par cette histoire : proximité linguistique, histoire commune, enrôlement pendant les guerres, appel à la main d'œuvre des DOM et de l'Afrique subsaharienne. Si nos concitoyens ultramarins sont protégés par leur nationalité française, ils n'en subissent pas moins le racisme ordinaire

Une situation d'exclusion se transmet à leur descendance pour ces Français. Le racisme anti noir se traduit, encore, par une animalisation de l'être humain (violences racistes sur les stades, Christiane Taubira, Danielle Obono et d'autres).

Ce sont les luttes des descendants d'esclaves qui ont permis des reconnaissances mémorielles importantes. En 1998, 40 000 personnes, majoritairement des descendants d'esclaves, défilaient dans Paris le 23 mai pour commémorer les 150 ans de la fin de l'esclavage et la souffrance endurée par leurs aïeux. La loi portée en 2001 par Christiane Taubira, pour reconnaître l'esclavage crime contre l'humanité, est le fruit de ces mobilisations.

L'antisémitisme ou la judéophobie

L'horreur des camps de concentration rappelle à quelle folie meurtrière et exterminatoire le poison de la haine raciale et de l'antisémitisme érigé en système a pu produire la plus radicale des perversions : le déni d'humanité en l'être humain, son anéantissement.

Près de 6 millions de Juifs furent exterminés par les nazis qui les avaient désignés comme leurs ennemis et assimilés à une race inférieure. L'horreur de ce « crime de masse » a conduit à définir des notions juridiques comme « crime contre l'humanité » et « génocide » qui ont permis de qualifier d'autres crimes de masse.

L'antisémitisme est un racisme qui a traversé les âges, sa nature a été évolutive dans l'histoire (l'anti judaïsme religieux historique a muté en antisémitisme de nature sociale au XIXème siècle pour qu'ensuite les juifs soient assimilés à une race inférieure).

Aujourd'hui les Juifs sont les Français les mieux acceptés (89 % de nos concitoyens considèrent les Juifs comme « des Français comme les autres » ils n'étaient que 1/3 à le penser en 1946).

Les préjugés sont en nette diminution et en même temps 35 % des Français pensent encore que les Juifs ont un rapport particulier à l'argent, 40 % pensent que pour les Juifs français, Israël compte plus que la France et 22 % que les Juifs ont trop de pouvoir (CNCDDH 2017).

Les violences antisémites, après un pic, dans les années 2000, ont connu une baisse continue jusqu'en 2017 avec une contradiction problématique, des passages à l'acte très violents qui génèrent un sentiment d'insécurité légitime.

Plusieurs Juifs ont été assassinés : *certaines de ces meurtres sont indiscutablement antisémites, comme ceux de Mohamed Merah ou d'Amedi Coulibaly, d'autres imbriquent haine des Juifs, motivations crapuleuses, voire signes de maladie mentale.* (Dominique Vidal).

Cet antisémitisme – idéologie, préjugés, violences – est le fait de groupes divers. Il reste la caractéristique de l'extrême droite, en effet, le plus souvent ceux qui n'aiment pas les Juifs sont ceux qui n'aiment pas les noirs les arabes et les immigrés.

Il peut toutefois s'être développé chez certains racisés descendants de l'immigration post coloniale le sentiment d'avoir un statut de seconde zone, de subir la discrimination dans l'accès à l'emploi, au logement alors que les Juifs seraient des citoyens de plein droit ; le sentiment que les politiques et les médias sont intraitables avec l'antisémitisme et le sont moins avec l'islamophobie alimentent la concurrence victimaire ou encore la théorie du complot.

Avec « *Égalité et Réconciliation* », Alain Soral, l'antisémite, prétend réconcilier la gauche *du travail* et la droite des valeurs. Il instrumentalise l'injustice faite au peuple palestinien, il utilise le 2 poids 2 mesures (vous comptez moins que les Juifs), il propose aux musulmans le piège de leur communautarisation en vue d'un rééquilibrage communautaire face au « lobby juif » Il s'appuie sur les préjugés ancestraux populaires.

En même temps, il serait dangereux de laisser penser qu'il existe un antisémitisme musulman comme le laisse entendre le manifeste contre le nouvel antisémitisme initié par Philippe Val en avril dernier.

Pierre-André Taguieff défend l'idée qu'il existe un antisémitisme masqué derrière la critique d'Israël et du sionisme, au nom de l'antiracisme et des droits de l'homme, porté tant par l'islamisme radical que par les idéologies tiers-mondistes d'extrême gauche alors que toutes les études démontrent que les électeurs de la gauche radicale sont, à la fois, certes les plus critiques envers Israël et son gouvernement actuel, mais aussi les moins enclins à partager des préjugés antisémites ou à avoir des attitudes de rejet envers les juifs.

Cette nouvelle rhétorique convient parfaitement aux dirigeants israéliens. « La logique du “nouvel antisémitisme” peut être formulée comme un syllogisme :

- L'antisémitisme, c'est la haine des Juifs,
- Être Juif, c'est être sioniste,
- Donc être antisioniste, c'est être antisémite.

Assimiler les Juifs à l'État d'Israël nourrit l'antisémitisme alors que la majorité des Juifs ne vivent pas en Israël, que tous les Juifs ne sont pas sionistes et que beaucoup d'entre eux ne se reconnaissent pas dans la coalition gouvernementale israélienne (droite extrême-extrême droite), en Israël même. Le fait que des groupes extrémistes violents se revendiquent de l'Islam ne fait pas des citoyens musulmans des terroristes ou des antisémites d'autant qu'ils en sont les premières victimes dans le monde.

L'islamophobie ne sera jamais une réponse à l'antisémitisme, pas plus que la hiérarchisation du combat anti raciste. Elle ne peut qu'alimenter la détestable concurrence victimaire et communautaire : ***hiérarchiser les racismes, c'est tomber dans le racisme et hiérarchiser le combat contre le racisme, c'est le saboter*** (Dominique Vidal).

Il est important de refuser l'essentialisation des Juifs, d'opérer une séparation nette entre Israël, sa politique et les Juifs dans le monde alors que le gouvernement israélien s'apprête à faire adopter un projet de loi fondamentale sur *l'État-nation du peuple juif*, particulièrement inquiétant.

Il est important de dénoncer toutes les instrumentalisation et d'être intraitable dans la lutte contre l'antisémitisme et toutes les formes de racisme, sans les hiérarchiser.

Le racisme anti arabe et l'islamophobie

L'intégration de l'immigration post coloniale va se heurter à plusieurs obstacles ! D'abord au fait que cette immigration fut longtemps impensée car impensable en raison des préjugés racistes hérités de la domination coloniale auxquels se rajoutera le traumatisme de la Guerre d'Algérie, et l'illusion du « provisoire », noria d'hommes seuls. (Tripiier M, sociologie de l'immigration)

Laurent Mucchielli, spécialiste en criminologie, après une étude journalistique, avait conclu à des ratonnades et plusieurs centaines « d'arabicides » perpétrés dans les années 70-80.

Cette immigration a été soumise au Code de l'Indigénat dans l'Algérie française : *ces races inférieures que le colonialisme voulait civiliser* (Jules Ferry 1885) et qu'il fallait encore, dans les années 50, laisser *regroupée*. *La fusion étant supposée difficile et peu souhaitable en raison du fossé profond creusé par l'islam* (L'invention de l'immigré, Hervé Bras Google books 2012).

A la Renaissance, le mot « arabe » qualifiait un personnage mauvais, violent, fourbe et malhonnête. En 1948, le « Larousse » en donnait cette définition : « *Race arabe : race superstitieuse, violente et pillarde* »

Cette stigmatisation a une histoire longue ancrée dans notre imaginaire (invasion des Sarrazins, croisades pour chasser les infidèles de Jérusalem, occupation de l'Algérie en 1830).

Le racisme anti musulman est, en partie seulement, la continuation du rejet de l'immigré arabe. Il s'inscrit dans le rapport colonial de domination et d'exploitation mais le dépasse, d'autant que le plus grand pays musulman l'Indonésie n'est pas un pays arabe.

L'islamophobie, c'est la construction d'un problème musulman : c'est un long processus historique de « racialisation » qui assigne à des individus une identité religieuse (« origine musulmane », « musulman d'apparence », « préfet musulman ») et qui est en train de faire passer les musulmans d'un groupe religieux hétérogène (socialement, politiquement, nationalement, géographiquement, spirituellement, ethniquement, etc.) à un groupe homogène et marqué du signe de la permanence. Ce processus débouche sur un régime juridique d'exception et des multiples formes de violences symboliques (discriminations) et physiques (agressions, etc.). (Obs 4.08.2013 Islamophobie : entretien avec le sociologue Marwan Mohammed)

L'islamophobie s'est certes accentuée par les attentats commis au nom de l'Islam mais elle est antérieure aux attentats de septembre 2001.

Comment le glissement s'est opéré ? Les « musulmans » remplacent les « arabes ». Là où l'on disait la « civilisation chrétienne », on privilégie les supposées « valeurs de la République française ». ... Ce discours a pris de l'ampleur dans les années 1980 au moment où les élites françaises découvraient les « Français issus de l'immigration », ces Français de 2ème zone « culturellement différents » : ce discours fonctionne comme un code qui permet de dire le racisme sans le dire explicitement. (Thomas Deltombe par Middle East Eye 18.01.2016)

La rhétorique de l'Islam incompatible avec les valeurs de la République, les lois d'exception stigmatisant les musulmans, le détournement de la laïcité à des fins d'exclusion dans de nombreux domaines de la vie courante est inquiétante. C'est la construction de l'ennemi de l'intérieur et extérieur !

L'utilisation du terme islamophobie est liée à notre histoire coloniale, Alain Ruscio nous en fait découvrir une définition d'une surprenante modernité, **en 1910**, sous la plume d'Alain Quellien :

L'islamophobie : il y en a toujours eu, et il y a encore, un préjugé contre l'islam répandu chez les peuples de civilisation occidentale et chrétienne. Pour d'aucuns, le musulman est l'ennemi naturel et irréconciliable du chrétien et de l'Européen, l'islamisme (l'islam) est la négation de la civilisation, et la barbarie, la mauvaise foi et la cruauté sont tout ce qu'on peut attendre de mieux des mahométans (musulmans). (La politique musulmane dans l'Afrique occidentale française, Paris, Émile Larose)

Devant l'ampleur des actes antimusulmans (profanations de mosquées, agressions et insultes de femmes voilées, discriminations liées à la religion, refus de femmes voilées dans des lieux non concernés par la neutralité de l'État et des services publics), **la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) a institutionnalisé le concept d'islamophobie, dans son rapport 2013, au prix d'une argumentation charpentée d'une dizaine de pages.**

Des études prouvent que la France est le pays d'Europe dans lequel il y a un réel problème d'exercice de la citoyenneté des musulmans en France, et notamment des femmes, dans la mesure où la « visibilité » de leur islam les entrave dans leur demande de participation à la société. (Dounia Bouzar)

L'islamophobie est au cœur du dispositif idéologique, elle place le débat sur le choc des civilisations, l'affrontement identitaire (Pierre Laurent 21 mars 2018) à l'échelle de l'Europe.

Nous devons dénoncer et combattre l'islamophobie en affichant notre volonté de désislamiser le débat politique, en agissant contre le dévoiement de la laïcité et contre toutes les discriminations. Combattre l'islamophobie ce n'est pas s'interdire de critiquer l'islam ni cautionner l'intégrisme mais c'est au

contraire permettre aux musulmans stigmatisés et rejetés de ne pas être tentés par les extrêmes.

L'idéologie dite « islamiste » se nourrit, entre autres, du racisme que subissent les musulmans. Leur discours est le même que celui de l'extrême droite, c'est la construction du eux et du nous mais dans l'autre sens. Cette fois-ci c'est la hiérarchisation victimaire, celle des damnés de la terre « *Vous ne serez jamais français, ils ne veulent pas de vous, le 2 poids 2 mesures, vous comptez moins que les juifs. Ils sont contre l'islam : la preuve par le racisme, les discriminations à l'emploi, au logement, les ghettos, la colonisation, la laïcité contre les musulmans...* »

L'immigré ou le migrant

Il s'agit d'une catégorie d'amalgames qui combine des critères juridiques, ethniques et de classe dans laquelle seront inclus de nombreux immigrés mais pas tous : on peut trouver dans cette catégorie les immigrés algériens, somaliens, marocains, turcs, ou burkinabé... mais il y a peu de chances d'y retrouver des Allemands, des Anglais ou des Belges.

En même temps des citoyens français originaires des DOM ou musulmans d'apparence seront classés dans la catégorie d'immigrés car renvoyés dans leur altérité (nom, couleur de peau, pratique religieuse).

Cette hiérarchisation raciste de l'immigration, ce tri des bonnes ou mauvaises nationalités est alimenté par le racisme anti noir, le racisme anti arabe, le racisme anti musulman et par les rapports nord sud de la domination impérialiste.

Cette catégorisation « racialisée » qui mélange à la fois la menace de l'invasion islamique, du grand remplacement, de l'augmentation de la délinquance et des crimes prend un caractère obsessionnel avec les sans-papiers et les demandeurs d'asiles au point que nous ne nous pensons plus comme des humains habitant la même planète ! François Gemenne parle de crise de la fraternité humaine.

2/ DÉPASSER LES CLIVAGES DU MOUVEMENT ANTI RACISTE, EST-CE POSSIBLE ?

A/ L'antiracisme, un mouvement pluriel

Le mouvement antiraciste historique regroupe principalement la LDH, le MRAP, SOS RACISME et la LICRA. Ces associations ont des histoires très différentes plus ou moins longues dans le temps de la LDH fondé en 1898 à SOS racisme créé seulement en 1984.

Ces associations dites universalistes, ou généralistes car elles combattent tous les racismes et la xénophobie, sont parfois divisées entre elles car elles ont des analyses qui divergent sur les qualifications du racisme, l'islamophobie, le nouvel antisémitisme, la hiérarchisation des différentes formes de racismes, le racisme d'État, la loi de 2004 sur le port des signes religieux, le conflit israélo palestinien....

À côté de ces associations, se sont constitués une myriade de collectifs, d'associations qui se qualifient souvent d'auto-organisés -celles et ceux qui subissent le racisme- en référence à Aimé Césaire et qui, pour beaucoup, déclarent porter un anti racisme politique en opposition aux associations historiques qui seraient sur un registre soi-disant moral.

Plusieurs de ces nouvelles organisations ont voulu prendre en charge des formes de racisme jugées insuffisamment ou non prises en compte par les grandes associations généralistes ; nombre d'entre elles se revendiquent de la pensée dé-coloniale considérant que les descendants de l'immigration post coloniale et ceux originaires des DOM subissent un racisme spécifique.

Une partie de ce courant explique que les effets de la colonisation ne sont pas totalement éradiqués et que persistent dans la société d'aujourd'hui les mêmes mécanismes qu'à l'époque coloniale (l'imaginaire

colonial infériorisant les racisés, les rapports de domination entre les colons et les indigènes...), et qu'il est nécessaire de décoloniser les esprits.

Sans tirer de trait d'égalité entre elles et sans les amalgamer car elles sont diverses et plus ou moins importantes, on peut citer : le CCIF (collectif contre l'islamophobie en France), le CRAN, Stop le contrôle au faciès, le collectif Mwasi, le CRI, Les Indivisibles, le FUIQP (Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires), la Brigade Anti Négrophobie, la Voix des Rroms, Mamans toutes égales, des collectifs ultra marins ou contre les violences policières (ex le comité Adama) etc...

Sur le plan politique, nous pouvons citer le Parti des Indigènes de la République qui s'inscrit dans la lutte des « races sociales » avec une rhétorique dure et provocatrice.

Ces associations sont souvent constituées de jeunes descendants de l'immigration post coloniale, désireux d'agir contre la persistance des discriminations, de faire reconnaître le passé esclavagiste et colonial dans l'histoire de France.

Ces organisations veulent faire passer la considération des personnes racisées, dans la société, d'une logique d'intégration -mot qu'elles contestent car les personnes « racisées sont souvent présentes sur le territoire français ou de nationalité française depuis plusieurs générations- à une logique d'égalité. Au-delà, elles portent une forte revendication de reconnaissance et de dignité.

Plusieurs d'entre elles centrent leur action contre le racisme d'État, les discriminations et les violences policières, certaines dénoncent la gestion coloniale des quartiers populaires, leur ghettoïsation, d'autres agissent sur les questions mémorielles et sur les réparations. Certaines ont acquis une expertise juridique.

Plusieurs se disent héritières des mouvements de l'immigration et des quartiers populaires, elles sont très critiques sur la récupération politique dont avait fait l'objet la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983 qui avait conduit à la création de SOS RACISME, elles considèrent que le modèle républicain dans son interprétation actuelle perd sa capacité à produire du commun et ne produit plus l'égalité dont il se revendique.

Elles veulent être totalement autonomes pour se libérer de la « tutelle » des organisations, des partis, et des postures antiracistes traditionnelles qu'elles jugent souvent paternalistes à qui elles reprochent de rendre invisible la parole des principaux intéressés

Leur appartenance à la famille anti raciste n'est pas admise par tous. Leurs mots, leur vocabulaire, sont remis en cause, et même parfois criminalisés dès lors qu'elles décrivent une réalité que l'idéologie dominante veut masquer.

En même temps une organisation comme la LDH s'est beaucoup interrogée sur les divisions qui traversaient l'anti racisme, cette association joue souvent, aujourd'hui, un rôle de trait d'union avec les nouveaux mouvements.

B/ La nature des divisions du mouvement antiraciste

Souvent ces organisations, avec leurs différences, se considèrent comme les seules légitimes, plus terrible, elles peuvent s'accuser mutuellement de racisme ou de favoriser le racisme délibérément ou à leur insu.

Il nous semble qu'il ne faut pas tomber dans la caricature qui consisterait à définir les bons d'un côté et les méchants de l'autre. Il est nécessaire de remettre de la complexité dans l'analyse de ces divisions.

1) La nature du racisme que nous avons à combattre

Lutte-t-on contre des réactions individuelles ou de groupes (skinheads), des mauvais sentiments ou contre un processus social structurel comme un rapport de domination ? Comment envisageons-nous la lutte contre les discriminations ?

a) Pour certains le racisme est un problème individuel, de haine, de peur, de croyance, d'ignorance, en l'existence d'une hiérarchie des races ou des cultures.

Cette vision du racisme sous-tend qu'il est intentionnel, structuré par une pensée de haine et de rejet et qu'à ce titre, qu'il est répréhensible car, à sa racine, il est dicté par des préjugés raciaux portés par une idéologie. **L'auteur d'un acte ou d'une parole raciste a commis une faute punissable.**

Pour faire face à cette problématique, des dispositifs anti racistes sont mis en place :

- Sur le plan judiciaire pour faire condamner les auteurs de délits ou de crimes racistes (insultes, incitation à la haine)
- Sur le plan pédagogique pour apprendre que les races n'existent pas, qu'il n'y pas de hiérarchie entre les êtres humains en fonction de leurs origines, de leurs cultures, de leurs religions,
- Sur le plan de la citoyenneté pour apprendre à se connaître, à vivre ensemble, à partager des droits fondamentaux.
- Sur le plan idéologique contre les idées d'extrême droite

C'est sur ces bases que se sont créées les associations antiracistes historiques sans que l'action de ces dernières se limite seulement à cette conception du racisme.

b) Pour d'autres (chercheurs, militants, collectifs) cette approche strictement, éducative, idéologique du racisme ne prend pas en compte ses formes systémiques, structurelles, institutionnelles

L'approche du racisme individuel et intentionnel exonère donc la société, les pouvoirs publics, de leur responsabilité collective.

Le racisme renvoie aussi à des pratiques qui ne sont pas forcément liées à une intention manifeste de nuire. Des acteurs au sein d'institutions privées ou publiques peuvent développer, inconsciemment, des pratiques qui excluent, produisent des inégalités de traitement, sans être idéologiquement racistes.

C'est la partie invisible du racisme qui émane du fonctionnement normal, ordinaire et qui lui donne une dimension structurelle, systémique. Le rapport social de domination que constitue le racisme imprègne de façon invisible les institutions, il nourrit la persistance et la reproduction de mécanismes souvent inconscients.

En même temps, des discours politiques, des paroles d'intellectuels, de journalistes relèvent d'une lecture raciste des rapports sociaux, c'est-à-dire de la **catégorisation raciale** sans être condamnables ni toujours consciemment racistes.

Ainsi, malgré l'affichage antiraciste des institutions, il n'en demeure pas moins que ces dernières produisent des réalités racistes par le biais d'inégalités et de discriminations en leur sein (école, santé, logement, accès aux services publics), et par des discours politiques et de politiques publiques qui relèvent d'une catégorisation raciste, ethnique.

La forme d'anti racisme qui se reconnaît dans cette approche pousse à la remise en cause du fonctionnement ordinaire des institutions.

2) Deux approches du racisme qui pourraient pourtant converger

Nier cette dimension structurelle du racisme ou nier sa dimension idéologique, c'est nous empêcher d'analyser la nature et la complexité de ce que nous avons à combattre en entretenant des incompréhensions et des oppositions.

Quelle que soit l'approche du racisme dans sa dimension de préjugé ou systémique, le caractère politique est présent dans toutes les associations ou collectifs, il ne s'agit pas, à notre avis, d'opposer ces conceptions mais d'appréhender le combat anti raciste dans sa globalité de travailler à des convergences. Il nous semble qu'il s'agit tout autant de lutter contre des réactions individuelles ou collectives basées sur des préjugés et une idéologie que contre un processus social structurel.

Au lieu de diaboliser les nouveaux mouvements portés majoritairement par les racisés, de les accuser de communautarisme et de rompre avec le caractère universel, demandons-nous si leurs revendications prônent l'inclusion dans la République ou des logiques séparatistes ?

Plutôt que de condamner les mots provenant des nouveaux mouvements auto-organisés, soumettons ces termes au débat, cherchons à comprendre les réalités qu'ils décrivent, en somme acceptons d'être bousculés dans nos présupposés, sans s'aligner, mais avec la volonté de construire notre propre ligne politique.

Il n'est pas possible de mettre sur un même plan les mouvements identitaires de droite axés sur la défense du groupe majoritaire et ceux axés sur la défense des groupes minoritaires le plus souvent situés à gauche. Les premiers visent l'exclusion et la hiérarchisation. **La majorité des seconds visent l'égalité et la reconnaissance.**

Plutôt que de continuer à opposer universalisme et particularisme, il serait plus utile de considérer les associations généralistes et celles spécifiques comme complémentaires. A condition de ne pas accuser les unes d'être les instruments de la domination des hommes blancs et les autres d'être constituées d'horribles communautaristes... (Pap N'diaye)

C/ L'antiracisme associatif et ses rapports au PCF

1) Des attentes fortes

Ce rapport est assez ambivalent. Toutes les associations (historiques ou plus récentes) attendent du PCF de la réactivité, de la clarification et plus d'engagement sur les questions qui renvoient à l'antiracisme mais certaines organisations craignent la « récupération politique ».

L'attente à notre égard, vu notre passé, est assez forte : les associations nous ont félicitées de nos initiatives de rencontres - mais, dans le même temps, elles ont pu formuler des critiques ou des craintes. Sont pointées en particulier des attitudes paternalistes, les rencontres d'élus sans suites, les promesses non tenues.

Toutes attendent du PCF un positionnement plus réactif et visible dans le débat public, non pas pour rentrer dans l'affrontement identitaire, les polémiques et les instrumentalisation mais pour les dénoncer, pour pointer la responsabilité des discours politiques qui stigmatisent, infériorisent et qui détournent de la question sociale.

On nous attend pour défendre la laïcité contre l'offensive « nationale républicaine », pour lutter contre les discriminations et les violences policières, contre l'islamophobie ou l'afrophobie, mais aussi sur des questions comme le Franc CFA ou des questions mémorielles et de réparations. Certaines ont déploré un retard ou une absence de dénonciations de paroles ou d'actes racistes ou de prises de positions sur certains sujets sensibles.

Certains collectifs pensent que la gauche refuse de mettre ces questions à son agenda politique et que le mouvement social d'une manière générale ne veut pas mettre leurs luttes au cœur de l'action sociale ou politique.

La reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité et les initiatives mémorielles sont à mettre à l'actif de la lutte des descendants d'esclaves. La lutte victorieuse des chibanis à la SNCF a été portée par les intéressés principalement dans les mouvements de l'immigration et des quartiers populaires. Si les questions du contrôle au faciès et des violences policières ont pu être portées par les associations historiques, elles ont émergé dans le débat public grâce à l'action des nouveaux collectifs.

Une volonté forte d'autonomie

Le mode d'action (auto-organisation des dominés) revendiqué par les mouvements dits « de l'anti racisme politique » amène certains d'entre eux à se concevoir, le plus souvent, en force autonome, à concevoir leurs relations avec les partis, sous forme d'alliances, pour le meilleur et pour le pire. Cela peut se traduire par des listes citoyennes autonomes aux élections municipales au 1^{er} tour ou parfois par des accords dans des majorités de gauche. Cela a pu se traduire aussi par des ententes avec la droite centriste sur fond de clientélisme.

Tous ces nouveaux mouvements ne sont pas dans l'intransigeance affichée par les plus ultras, c'est-à-dire, ceux qui appellent à quitter les partis pour s'organiser de façon autonome afin de les combattre. Toutefois, ils tiennent à leur autonomie car ils craignent d'être récupérés.

Certains expliquent que les problématiques qu'ils traitent demandent un regard pointu, une expertise qui permet d'avancer sur un sujet particulier, pour obtenir une réparation ou une reconnaissance, pour attirer l'attention médiatique et politique, ce que ne peut pas faire un parti politique qui traite tous les sujets.

Certaines associations souhaitent entretenir des relations régulières et constructives avec nos députés et sénateurs, certaines sont disponibles pour mettre à la disposition de nos élus leur expertise et leur réflexion pour faire avancer leurs revendications.

3/ LE DEFI COMMUNISTE DE L'ANTI RACISME

A) L'anti racisme et la pensée dominante

L'anti racisme, historiquement, s'est construit pour lutter contre une haine intentionnelle et pour battre en brèche les théories du racisme biologique.

Or aujourd'hui, le racisme ne renvoie plus forcément à une idéologie ni à une pensée raciste assumée, cette évolution heurte notre façon de penser et provoque des incompréhensions !

Seule une minorité de français s'assume raciste quand majoritairement les français pensent pourtant que le racisme est très courant.

La contradiction n'est qu'apparente puisque, pour Joël Gombin, spécialiste de l'extrême droite, le *clivage ne se situe plus entre racistes et anti racistes mais sur le terrain de la culture, D'ailleurs, on ne parle plus de race mais de culture.*

Sans compter le discours républicain autoritaire qui laisse penser que nous serions les seuls à être détenteurs des valeurs démocratiques, universelles. (Printemps républicain, Valls....)

L'historien, Gérard Noiriel alerte sur l'impasse de cette rhétorique néo républicaine qui s'apparente à une nouvelle forme de nationalisme -qui place la question de l'identité avant la liberté, l'égalité, la fraternité.

Cette vision produit un anti racisme droitier « national-républicain » qui a intégré la lutte contre l'antisémitisme, qui condamne le racisme sous ses formes les plus violentes mais qui s'accommode de rapports sociaux « racialisés » ou qui les favorise et qui rejette toute idée de racisme institutionnel, de racisme d'État ou d'islamophobie ; qui prône, le plus souvent, une laïcité d'exclusion qui n'a plus grand-chose à voir avec celle de Jaurès et des auteurs de la loi de 1905, qui refuse d'accorder la citoyenneté de résidence et qui appréhende la lutte contre le terrorisme dans une logique de guerre des civilisations.

Cet anti racisme, tradition droitère oblige, met la responsabilité du racisme sur ses victimes, leurs différences culturelles, leurs difficultés à s'intégrer, leur religion.

Dans les années 1990, Jacques Chirac, avait déclaré qu'*avoir des Polonais, des Italiens, des Portugais travaillant chez nous, ça posait moins de problèmes que d'avoir des musulmans ou des Noirs.*

Pierre-André Taguieff, chercheur au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof), affirmait quant à lui que « *deux millions de musulmans en France, c'étaient deux millions d'intégristes potentiels* ». Les uns et les autres oublient un peu vite comment les précédentes générations d'immigrés pourtant blanches et chrétiennes ont été aussi maltraitées.

Cet anti racisme est sous influence de la pensée néoconservatrice sinon comment comprendre :

- La résolution votée par le parlement européen le 1er juin 2017 qui vise à donner une définition de l'antisémitisme interdisant toute critique de l'État d'Israël,
- Le manifeste récent contre le nouvel antisémitisme sur une ligne islamophobe,
- L'interdiction d'une intervention programmée du MRAP et de l'UJFP avec l'éducation nationale dans 2 lycées d'Aurillac en mars 2018 à la demande du DILCRA, délégué interministériel à la lutte contre le racisme

Comment comprendre l'interdiction de parole d'un petit fils de déporté devant des lycéens si ce n'est la position de l'UJFP (Union Juive Française pour la Paix) sur le conflit israélo palestinien ?

Comment comprendre le rôle public de pointe de Gilles Clavreuil, délégué interministériel à la lutte contre le racisme (DILCRA) au sein du Printemps Républicain dans la campagne qui demandait la démission de Jean Louis Bianco à la tête de l'observatoire de la laïcité ?

Comment comprendre les campagnes de diabolisation de personnalités racisées ou animatrices de nouveaux mouvements antiracistes ou la « chasse » aux femmes voilées (UNEF, Menel) ?

Cette façon d'ethniciser la République produit ses effets. Nous voyons bien que sur l'immigration, l'islam, la laïcité, les questions traitant de la décolonisation, certains à gauche considèrent que les mouvements dit auto-organisé participent à une division de la société en communautés et reprochent à ces communautés même d'exister et de se défendre.

S'il ne peut exister un racisme de gauche car ce serait antinomique idéologiquement, nous pouvons dire qu'il peut y avoir, au sein de la gauche, du racisme, de l'islamophobie sauf que cette gauche, en déplaçant la question sociale sur le terrain identitaire met de plus en plus le curseur à droite.

B) L'antiracisme au cœur du projet communiste

Le Parti communiste, quant à lui, doit faire sa propre critique, le racisme a le plus souvent été vécu comme une mauvaise idéologie, une division de classe, bien réelle, mais sans prendre en charge l'inégalité permanente subie par les racisés, privilégiant le combat contre les inégalités sociales et contre l'exploitation capitaliste.

Comme nous avons su intégrer le combat féministe, le combat des LGBT, nous devons aussi admettre le racisme comme un rapport de domination et reconnaître sa spécificité.

Si nous sommes un des rares partis à ne pas tomber dans le piège identitaire, cela ne doit pas nous exonérer de prendre position dans l'affrontement idéologique sur ces questions.

Alors que le capitalisme est confronté à l'impasse de la suraccumulation des capitaux, le racisme est une arme que le marché, les entreprises utilisent contre le travail salarié mondialisé pour le diviser sur des critères d'appartenance nationale ou raciale et ainsi parvenir à déprécier le travail : dans les pays occidentaux, c'est la guerre des identités, dans les pays du sud, c'est souvent la guerre, dans la confrontation nord-sud c'est la guerre des civilisations.

C'est cette domination capitaliste et impérialiste qui suscite chez les peuples du sud, anciennement colonisés, ce que Jean Ziegler appelle la haine de l'occident. Dans le meilleur cas, c'est une haine raisonnée qui mue en combat anti impérialiste et anti capitaliste, dans le pire des cas, c'est une haine pathologique qui peut aller jusqu'au terrorisme.

C'est donc bien un anti racisme de classe que doit porter le PCF qui fasse le lien entre capitalisme et racisme, qui agisse pour le faire reculer tant dans sa dimension ordinaire que structurelle, institutionnelle ou idéologique tout en portant l'exigence de paix et de nouveaux rapports de coopération.

Oui il faut penser l'inégalité raciale avec l'inégalité sociale et l'inégalité de genre car ces inégalités sont souvent imbriquées les unes aux autres. Le cumul des discriminations –intersectionnalité- touche en particulier la jeunesse et les femmes. Le racisme permet d'ethniciser la force de travail, de naturaliser des populations condamnées aux travaux pénibles mal rémunérés ou de sous rémunérer des personnels très qualifiés.

C'est la condition pour pouvoir prétendre être le parti des classes populaires, des 99%, sinon nous nous couperions d'une partie de la population que nous prétendons défendre et en particulier des jeunes qui ne supportent plus la situation qui leur est faite.

Toutes les études démontrent que l'anti racisme et la lutte contre les discriminations sont des valeurs fortement mobilisatrices à gauche mais non prises en compte par les partis de gauche.

Une politique de progrès social devrait, naturellement, intégrer l'égalité, dans toutes ses dimensions, pour lutter contre la mise en concurrence exacerbée et la hiérarchisation raciste de la force de travail.

Il s'agit donc bien de porter un projet de transformation sociale dans lequel se situe tout aussi bien le combat pour la dignité, l'égalité de traitement et l'égalité sociale pour toutes et tous, ce qui suppose de s'attaquer aux mécanismes qui permettent la reproduction des discriminations racistes, sexistes et de territoire.

Ne devons-nous pas repenser l'universalisme ? Plutôt que de partir du postulat que La France ne reconnaît que des citoyens nationaux, niant les particularismes et les différences, pourquoi ne pas penser **un universalisme qui reconnaisse pleinement la pluralité et la diversité des individus et dont la dimension universelle viserait l'égalité de traitement ?**

En effet, notre exigence, c'est l'égalité de traitement, c'est-à-dire l'égalité réelle, l'égalité « réparée » pour tous et toutes, l'effectivité des droits et non l'égalité théorique qui permet de disserter sur l'égalité des chances en consacrant les inégalités sociales.

Le communisme, c'est le mouvement réel qui abolit l'ordre établi, c'est l'abolition de toutes les dominations.

Pour nous communistes, l'émancipation est un processus : elle part des conditions concrètes dans lesquelles se trouvent les dominés (oppressions, violences, exploitations). L'émancipation est l'œuvre des dominés par leur capacité à s'organiser et à agir pour se libérer de l'oppression du dominant.

C) La posture antiraciste du PCF : notre combat pour l'égalité et l'émancipation

Nous ne développerons pas ici les propositions relevant de l'éducation et du travail de sensibilisation menés par les associations, les enseignants, pour prévenir ou faire reculer l'incompréhension, les préjugés, l'ignorance, la peur de l'autre, et pour développer des échanges mutuels au quotidien, pas plus que nous ne développerons des propositions programmatiques.

Il ne suffit pas de faire penser ou réfléchir pour faire reculer le racisme. Il s'agit de changer de mode de pensée, la chose la plus difficile qui soit. (Etienne Balibar p296 Race Nation Classe La découverte).

Il s'agit plutôt de pointer quelques propositions et pistes de réflexion :

- 1) Penser globalement les luttes émancipatrices sans les hiérarchiser, intégrer l'ensemble des rapports de domination racistes, sexistes au combat de classe.** Permettre des passerelles, des convergences entre les luttes contre les dominations, en dépassant les contradictions pour gagner le rassemblement de tous les opprimés.
- 2) Mettre en résonance nos analyses, nos conceptions théoriques, avec les luttes concrètes et les revendications des dominés et de leurs mouvements,** si l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, il peut en être de même pour les dominés, soutenir les luttes et agir aux côtés des organisations antiracistes (historiques et récentes) nous semble indispensable.
- 3) Quel contre-discours (les valeurs, les mots, l'imaginaire) porter pour délégitimer les discours racistes, les pratiques discriminatoires ?** Quel nouveau récit émancipateur qui parle à tous et qui reconstruise de l'unité et de la solidarité de classe ? Quel imaginaire de la transformation sociale qui ne soit pas structuré par la culture ou la religion tout en sachant que la classe n'est pas une chose abstraite sans couleur, sans sexe, sans âge, sans territoire, sans histoire, sans imaginaire ?
- 4) Si nous avons vocation à être le parti (pris) des classes populaires, reconstruire une conscience de classe et ce qui serait nouveau, construire une conscience collective des dominations sexistes et racistes ;** ouvrir les portes à celles et ceux qui ne reconnaissent pas encore notre organisation comme pouvant être un levier pour un processus révolutionnaire visant à éradiquer toutes les dominations racistes, sexistes, processus articulé avec la lutte contre les inégalités sociales
- 5) Combattre, sans cesse, la grille de lecture raciste du choc des civilisations pour une « pour une lecture profane des conflits »** Georges Corn : afficher notre volonté de désislamiser et déraciser le débat public et les rapports sociaux.

Il ne s'agit pas d'accuser tout le monde de racisme mais de faire réfléchir la société en pointant les raisonnements et les prises de positions publiques qui relèvent de la

catégorisation raciste et aussi en dénonçant ceux qui disent combattre l'extrême droite mais qui sont sur son terrain, mettre en évidence les écarts entre les paroles, les valeurs de la république et les actes, le vécu des gens.

- 6) Travaillons à la question des représentations que les classes populaires ont d'elles-mêmes en repositionnant les minorités en leur sein** car ces dernières doivent pouvoir se retrouver dans le peuple que nous voulons rassembler.

- 7) La décolonisation des mentalités reste à faire ! Comme le dit Benjamin Stora, la décolonisation des imaginaires n'est pas une question achevée.**
Nous sommes confrontés à la fragmentation des mémoires car nous n'avons pas réussi à construire un récit national unifié qui donne un sens commun et qui reconnaisse les souffrances mémorielles et nos histoires plurielles. Il est urgent que les enfants et leurs parents puissent s'approprier leur histoire, celles des autres, de leurs ascendants afin que cet héritage soit assumé par tous.
Nous proposons la mise en place d'un groupe de travail transversal pour approfondir des questions comme la Françafrique, le franc CFA, la situation de Mayotte, la reconnaissance du colonialisme comme crime contre l'humanité... dans la perspective de travailler des propositions sur la décolonisation sur le plan politique, culturel et économique.

- 8) Nous avons rencontré nos députés et sénateurs,** nous voulons travailler avec eux et avec les associations à une proposition de loi pour faire reculer les discriminations

- 9) Ces exigences nous ne les porterons pas seuls :** Alors que nous réfléchissons à la construction d'un lieu de convergences, un espace d'élaboration d'actions communes, de constructions programmatiques et électorales dans le respect de l'autonomie de chaque organisation, nous pensons que cet espace au service du rassemblement doit être décidé en commun et permettre la rencontre des partis, des syndicats, des associations alternatives mais aussi des mouvements féministes, écologiques, anti racistes, de l'immigration et des quartiers populaires

CONCLUSION : l'objet de cette contribution visait à réactualiser nos analyses sur le racisme et le combat antiraciste. Nous sommes convaincus que l'antiracisme peut être une porte d'entrée au parti communiste à condition que nous permettions ces combats, que nous encourageons la parole des racisés et leur engagement. C'est un défi politique que nous devons relever !

Contribution de la commission lutte contre le racisme et pour l'égalité du PCF Co-animée par Fabienne HALOUI et Maryse TRIPIER - Anna MEYROUNE (89), Mina IDIR (84), Florence BIHET (78), Manel DJADOUN (92), Agnès CLUZEL (89), Mehdi MOKRANI (94), Serge GUICHARD (91), Sonya NOUR (92), Mylène VESENTINI (11), Pierric ANNOOT (92), Marie-Christine VERGIAT (93), Anne Marie BRENNER (84), Leïla CUCKIERMAN (94), Naïma AIFAOUÏ (84), Mamila KADRI (94), Christine ROSEMBERG (31), Pierre BOUKHALFA (74), Henri POUILLOT (78), Valérie DIAMANTI (13), Jean Jacques LONGUENESSE (84), Christophe POUYSEGUR (68), François MEYROUNE (89), Henri POUILLOT (78), Ismaël EL HAJRI (75),

Elsa BARDEAUX (94), Mohamed ITRISSO (13), Marie GATARD LAFOND (10) Ayoub MONTASSIR (78)